

\$750 par voyage, aller et retour, entre Saint-Jean et Glasgow. Je me demandais si les mille livres sterling que l'on paie ici ne sont pas versées en manière de subvention pour permettre à ces navires de faire leur service.

Le MINISTRE DU COMMERCE : Elles sont versées à titre de subvention aux navires qui se rendent à Montréal, mais non à ceux qui vont aux autres ports, comme Saint-Jean et Halifax. Cette subvention de £1,000 n'est payée que durant l'hiver, et à deux navires seulement. L'autre subvention de \$750 est destinée à un service bi-mensuel qui ne se fait qu'en hiver.

M. SMITH (Wentworth) : C'est cependant ce que l'on paie pour chaque voyage.

Le MINISTRE DU COMMERCE : Pour chaque voyage, aller et retour. Mais ces navires sont beaucoup moins grands que ceux de la ligne Allan.

M. SMITH (Wentworth) : Ils doivent cependant transporter toute la matière postale qui se présente. Je voudrais savoir s'il est mis comme condition, dans ce contrat portant subvention, que les navires devront être munis d'appareils de ventilation. Tous ces steamers transportant des cargaisons de nature périssable, la prudence exige que l'air frais circule dans les compartiments où se trouve la cargaison.

Le MINISTRE DU COMMERCE : C'est ce qui a lieu à bord de trente ou quarante de ces steamers ; mais dans la plupart des cas, les appareils de ventilation ont été posés en vertu d'une entente conclue avec le ministère de l'Agriculture et non sous l'empire des contrats passés avec le gouvernement. Il n'y a qu'une seule exception à cela, la ligne Furness, dont le contrat porte cette condition.

L'honorable M. TARTE : L'honorable ministre du Commerce voudrait-il me dire quelle est la durée moyenne de la traversée des steamers qui transportent la malle de Québec à Liverpool ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Il m'est plus facile de dire ce que dure la traversée de Moville à Rimouski. Je l'ai dit ici l'autre jour. La durée moyenne de la traversée est d'un peu plus de sept jours et demi en été, et d'un peu plus de huit en hiver ; en été, elle se fait entre Rimouski et Moville, et entre Halifax et Moville en hiver.

L'honorable M. TARTE : Quelle a été la durée des traversées les plus rapides qui ont été effectuées durant la présente saison ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : La traversée la plus rapide de Moville à Rimouski s'est effectuée en six jours et seize heures, je crois, ou en sept jours moins une dizaine d'heures.

L'honorable M. TARTE : Combien de traversées rapides, si je puis m'exprimer ainsi, ont duré moins de sept jours ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Parlant de mémoire, je crois pouvoir dire à mon honorable ami que huit traversées se sont effectuées en moins de sept jours. Je ferai observer qu'une durée moyenne est prévue au contrat. La rapidité plus grande d'une traversée compense la lenteur d'une autre. Depuis un certain temps, je n'hésite pas à le dire, le service est beaucoup plus satisfaisant qu'il n'était il y a une couple d'années. Je crois que la durée moyenne de la traversée est aujourd'hui de vingt ou vingt-quatre heures plus courte qu'elle n'était il y a un an ou deux.

L'honorable M. TARTE : Si je me rappelle bien, le transport de la malle est aujourd'hui réparti entre plusieurs compagnies.

Le MINISTRE DU COMMERCE : Nous avons essayé les services de plus d'une.

L'honorable M. TARTE : Puis-je demander à mon honorable ami s'il a sous la main les noms des steamers ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Je crois que le " Pretoria ", le " Tunisian ", le " Bavarian " sont les steamers dont il a été convenu en premier lieu. En cas de désastre, on pourrait, avec permission, bien entendu, les remplacer par le " Numdian ", le " Corinthian ", le " Sicilian " et l' " Ionian ".

L'honorable M. TARTE : S'est-on servi des steamers de quelque autre ligne au cours de la présente saison ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : Pas à cette saison-ci. En réponse à une autre question de mon honorable ami, je puis maintenant faire connaître la durée moyenne de la traversée. De Moville à Halifax, elle est de sept jours et vingt heures ; d'Halifax à Moville, elle est de six jours et vingt heures.

M. CLARKE : Quelle distance sépare ces deux endroits ?

Le MINISTRE DU COMMERCE : De Moville à Halifax, la distance est de 2,300 à 2,400 nœuds ; de Moville à Rimouski, elle est d'environ 2,500 nœuds ; cela dépend de la route que suivent les steamers, soit qu'ils suivent la route du sud, ou qu'ils passent par le détroit de Belle-Isle. Mais la distance la plus courte est d'environ 2,500 milles marins.

M. KEMP : Je ne vois pas quel avantage il y a à payer des subventions pour faire transporter la malle de Rimouski à Moville. Les lettres du district de Montréal et de l'Ouest arrivent à New-York aussi rapidement qu'à Rimouski, et celles des provinces maritimes seraient aussi tôt rendues à quelque port des Etats-Unis qu'à Rimouski. A quoi bon accorder ces subventions tant que nous aurons un service aussi peu rapide ?

L'honorable M. TARTE : Bien vrai ? Prenons les choses telles qu'elles sont. Quand